

Compte-rendu du C.E. du 31 juillet 2009

COMMERCIAL :

Un semblant de reprise technique !

Le déstockage est maintenant terminé et nos clients reconstituent leurs stocks « *a minima* ». Cela conduit à un semblant de reprise technique. Mais malheureusement, la crise est encore loin d'être terminée. Le secteur de l'automobile tourne actuellement suivant les constructeurs entre 50 et 75% de ses capacités de production. Ce qui conduit le groupe à remettre en service certains hauts-fourneaux. Actuellement, 14 hauts-fourneaux sur 25 sont en fonctionnement. En ce qui concerne les mesures de chômage partiel pour le mois de septembre, la Direction confirme les annonces déjà faites à la fin du mois de juin. En cas de prise de commandes supplémentaires, des postes prévus initialement chômés seront travaillés.

	LCB	TAB
Production de juillet	10 000 t	1 500 t
Prévision août	4 000 t	2 000 t
Carnet connu août	2 300 t	300 t
Carnet septembre	7 000 t	1 500 t ? dépend des commandes de Forges de Courcelles

Environ 80% des homologations des produits LCB sont réalisées à ce jour. Les retards les plus importants sont dus au marché de la forge fortement déprimé en ce moment.

MARCHE DES INSTALLATIONS :

Production du mois de juin :

TAB	4,6 postes	2 100 t	459 t/p
LCB	16,6 postes	7 200 t	437 t/p

Travaux prévus au LCB pendant l'arrêt du mois d'août :

Le chantier le plus important concernera la réfection du four et de ses glissières. La réfection des carnaux du four ainsi que l'entretien des ponts roulants sont programmés en dehors de la période d'été. Un plan pour une remise en état complète du four au cours de l'arrêt d'été 2010 est à l'étude.

FINANCES :

Le premier semestre se termine avec un RBE fortement négatif. Le mois de juin est plus mauvais que ne l'attendait la Direction.

INVESTISSEMENTS :

Les commandes sont passées pour les Kocks ainsi que pour l'ensemble refroidisseur-tronçonneuse. La tronçonneuse à disques abrasifs a finalement été passée aux sociétés Braun plus ERIEM. Il subsiste un problème pour réaliser les hexagones en barres (2 000 t/an) avec le nouveau refroidisseur. Aussi, des essais vont être réalisés pour augmenter la section des hexagones en couronne.



"DÉCONSTRUCTION" :

La mise en sécurité de l'aciérie est maintenant presque terminée. Le processus dit de "déconstruction" demandera entre 5 et 10 années.

Les halles du TAB seront certainement réutilisées pour y installer quelques-uns des nouveaux ateliers. Une équipe de gardiennage du site va être mise en place. Son coût ne sera pas supporté par le LCB mais par la revitalisation.

EFFECTIFS :

La réduction des effectifs de Gandrange se poursuit avec 17 sorties en juin : 12 mobilités internes, 2 retraites normales, 1 licenciement non économique et 2 licenciements disciplinaires.

À fin juin, le site compte 731 salariés (69 IC, 454 ETAM et 208 Ouvriers) dont 2 CDD et 5 apprentis.

Le personnel intérimaire est en baisse : 9 à la DAS, 1 à DFI et 1 à QSE. Ces 11 contrats s'arrêtent tous au 31 août.

La Direction reconferme vouloir recruter deux apprentis dans la maintenance mécanique et en usinage.

PLAN DE RECLASSEMENT :

Le plan de reclassement est en phase d'achèvement, mais il reste tout de même une dizaine de dossiers "difficiles".

ORGANISATION DU LCB :

Fin septembre, la Direction s'est engagée à présenter au CE un état d'avancement des réflexions et les décisions concernant le nouveau périmètre du LCB. À cette occasion, M. Chapellier, qui aura très prochainement la charge de la Direction du site, présentera un organigramme détaillé de l'usine.

FORMATION :

À la fin du 1er semestre, le plan de formation 2009 est bien entamé avec un taux de réalisation de 64% (hors DIF), soit 12 968 heures de formation dont 4 436 au cours du second trimestre.

La mise en application du DIF a généré 12 405 heures de formation (soit presque autant que le plan) + 938 heures de DIF individuels.

Cumulés, le plan et le DIF ont permis de dispenser près de 26 000 heures de formation.

La CFE-CGC salue à nouveau les efforts de formation considérables qui ont été mis en œuvre pour atténuer les conséquences du chômage.

**La CFE-CGC vous souhaite de
bonnes vacances !**

ENTRETIENS PROFESSIONNELS :

Le bilan à fin juin est catastrophique ! Avec un taux de réalisation de 9%, soit à peine 35 entretiens sur 387, l'accord Acap2000 est bafoué.

M. Chapellier a fixé comme objectif "ambitieux" de réaliser 100% des entretiens avant la fin de l'année !

La CFE-CGC considère que le retard est énorme et qu'il faudra cette fois sans faute mettre à profit les périodes de chômage partiel du second semestre pour y remédier.

CHÔMAGE PARTIEL :

La nouvelle convention pour porter l'indemnisation du chômage partiel à 75% du salaire brut est désormais signée au niveau du groupe ArcelorMittal qui attend le retour des pouvoirs publics pour validation. Ensuite, chaque société du groupe pourra y adhérer jusqu'au 31 décembre 2009. Plusieurs adhésions sont possibles par périodes de trois mois (maximale de 12 mois).

La date d'application de la convention et donc de l'indemnisation du chômage est rétroactive au 1er mai 2009.

Pour la CFE-CGC, la nouvelle convention est une bonne nouvelle pour les salariés qui sont les principales victimes de la crise économique.

Plusieurs dizaines de salariés du site arriveront au seuil annuel des 800 heures de chômage avant la fin de l'année. Pour la CFE-CGC, ce seuil doit être porté à 1 000 heures comme c'est le cas dans l'industrie automobile.

GRIPPE A (H1N1) :

La Direction envisage de lancer une campagne de vaccination pour le personnel contre la grippe A (H1N1) dès que le vaccin sera disponible (probablement octobre).

AVENANT 3 EQUIPES DU LCB :

Au cours de ce CE, la Direction a présenté la dernière version du projet d'avenant relatif au régime de travail du LCB.

Pour la CFE-CGC, dans la conjoncture actuelle, l'avenir du LCB exige le passage à trois équipes le plus tôt possible. C'est une nécessité vitale et il n'y a pas d'autre solution.

L'avenant a une durée d'un an renouvelable une fois et n'a aucune incidence sur la rémunération (le coefficient d'extension est maintenu à 1,234). Le nouveau régime de travail sera mis en place dès le 1er septembre prochain.

La CFE-CGC a bien noté que la Direction a pris en compte ses remarques et propositions et a émis un avis favorable sur le projet d'avenant.

Prochain CE : Jeudi 24 septembre 2009 à 14h

Vos délégués au CE



Le + syndical